

LIVRET D'ACCUEIL

Accueil de Jour Parent Jeune Enfant



PÔLE PETITE ENFANCE



Résonance
leur avenir, notre futur

SOMMAIRE

- ◆ Extraits du projet associatif
- ◆ Présentation de l'Association RÉSONANCE
- ◆ Mot de bienvenue de la Directrice
- ◆ Présentation de l'établissement
- ◆ Accompagnement proposé
- ◆ Personne qualifiée
- ◆ Pour arriver jusqu'à nous

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF

Références éthiques pour l'Association Résonance.

L'Association Résonance se veut, par fidélité historique, être une Œuvre Protestante, affiliée à la Fédération de l'Entraide Protestante, rendant un service à la société, sans discrimination religieuse, ni confessionnelle.

C'est dans le respect de la laïcité que l'œuvre se veut être au service de notre société.

Sa spécificité religieuse n'a d'autre but que de se référer étymologiquement à ce mot qui signifie « religere » c'est-à-dire relier, faire lien afin d'accueillir chacun : les enfants, leurs parents, les résidents du centre maternel et le personnel, dans le respect de leur identité, sans discrimination et en prenant en compte toutes les dimensions de la personne.

Dans cette dynamique, il importe :

- ◆ D'accompagner les uns et les autres dans le respect de leur dignité et de leurs convictions.
- ◆ De cultiver dans les établissements un esprit d'équipe, permettant ainsi à tous les collaborateurs de se sentir responsables pour participer au même projet dans une estime réciproque.

Nous avons la conviction que chaque vie est une Etoile,...
« Et chaque étoile même brille d'un éclat particulier »
(Corinthiens. chapitre 75 verset 47b)

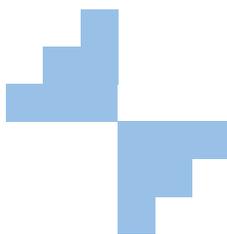
PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

L'Association Résonance conduit une mission d'utilité sociale et d'intérêt général. Elle agit par convention avec les services publics : Agence Régionale de Santé, Conseil Départemental du Haut-Rhin...

Actrice des politiques sociales et de l'action sociale territoriale, elle participe à la régulation sociale et à la solidarité au sein du département du Haut-Rhin.

Pour l'Association, chaque personne accompagnée, enfant, adolescent ou adulte, est avant tout une personne à part entière, unique et singulière, inscrite dans un parcours de vie, dont l'écoute et la parole contribuent à optimiser la coordination des interventions, en prenant en compte les ressources de son entourage.

Les différents pôles et services sont décrits et mis à jour sur le site de l'Association www.resonance.alsace.



MOT DE BIENVENUE DE LA DIRECTRICE

Vous venez d'être accueilli à l'Accueil de Jour Parent Jeune Enfant de l'Association Résonance.

Avant toute chose, nous vous souhaitons la « Bienvenue ».

Au sein de ce service innovant, l'accueil est destiné à l'enfant, âgé de 3 mois à 3 ans, accompagné de son parent.

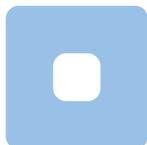
A travers cet accueil, nous offrons la possibilité d'accompagner concrètement la parentalité sur les moments forts du quotidien tels que le repas/l'alimentation, l'hygiène, la santé, le coucher, les temps de jeux, la découverte et l'intérêt du faire ensemble...

Nous allons ensemble accompagner votre enfant vers la socialisation et vous donner l'occasion de rencontrer d'autres parents, de partager, d'échanger et de mettre en valeur tous vos savoir-faire.

N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits, questions et éventuelles difficultés rencontrées.

Et si vous me sollicitez pour un entretien, je ferai mon possible pour vous recevoir dans les meilleurs délais.

Maryse BREBION
Directrice du Pôle Petite Enfance



PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'Accueil de Jour Parent Jeune Enfant est un lieu de vie, un espace d'éveil, de socialisation et de rencontre.

C'est aussi un lieu d'accompagnement, d'échange, de partage et d'expérience dans le but de maintenir ou consolider le lien parent- enfant.

Le service assure, deux jours par semaine, un accueil de 5 parents accompagnés de leur enfant.

Les familles sont orientées par les travailleurs médico-sociaux des Espaces Solidarité pour accompagner les premiers liens et soutenir les parents dans le repérage des besoins et des rythmes de leur enfant.

Chaque accueil est personnalisé. L'enfant est accueilli avec sa famille, sa fratrie, son origine, son histoire, ses convictions, ses fragilités... Les réponses apportées sont adaptées à chacun.

L'ouverture de la structure

Le service est ouvert les mardis et jeudis et certains vendredis après midi. Il ferme ses portes une semaine lors des vacances scolaires et 3 semaines sur la période estivale.

Les horaires d'accueil au sein de la structure sont les suivants

De 9h à 15h

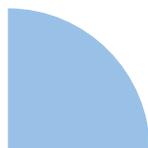
Les Locaux

Le lieu d'accueil se trouve dans les locaux de la maison des services de Munster, située au 2 rue Jean Matter à Munster.

Les familles sont accueillies dans une pièce équipée d'un coin jeux adapté pour les enfants et d'un coin cuisine consacré aux repas et aux activités manuelles.

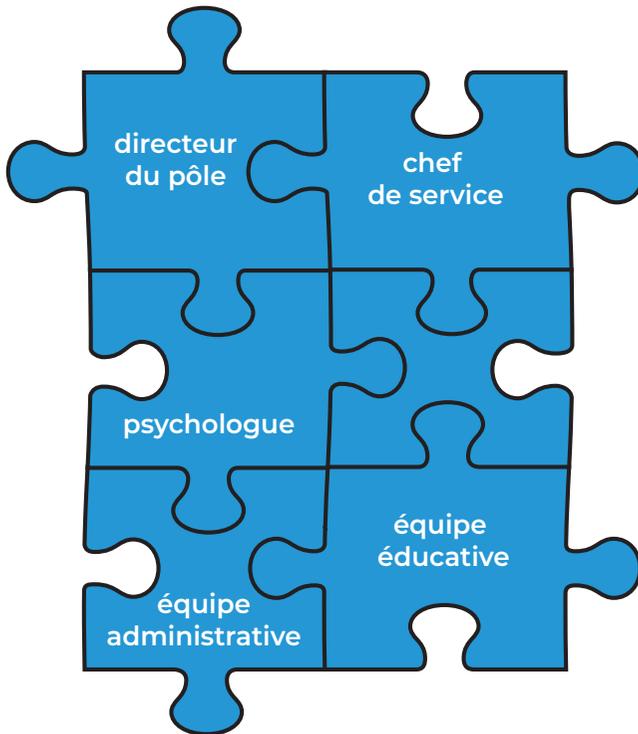
Une pièce attenante est composée de lits pour enfants et bébés afin de garantir un espace calme pour la sieste.

Enfin, une salle d'eau équipée d'une table à langer permet aux familles de garantir les soins d'hygiène à leur enfant.



NOTRE ÉQUIPE

Une équipe pour accompagner
votre enfant et vous accueillir



L'ACCOMPAGNEMENT

L'équipe est composée de deux professionnelles de la petite enfance, accompagnées et soutenues par une chef de Service et une psychologue.

Du côté de l'enfant...

L'enfant est accueilli avec son parent dans un espace favorisant sa socialisation et son éveil à travers des temps du quotidien et des activités adaptés à ses besoins.

L'accompagnement de chaque enfant est individualisé en fonction des besoins repérés et du projet personnalisé élaboré pour l'enfant.

En réponse à la loi 2002.2. un Projet Pour L'Enfant (PPE) est mis en place. Ce projet détermine les grands axes de l'accompagnement et de l'engagement de chacun. Il prévoit la participation des parents ou titulaires de l'autorité parentale dans une volonté de cohérence, de continuité et de coordination.

Du côté des parents...

L'accompagnement et le soutien à la parentalité s'articulent autour d'activités, de temps de paroles, de jeux, de sorties et de soins.

A travers le dialogue et l'observation, les compétences des parents sont valorisées et impulsées.

Ce lieu permet de faire des rencontres, d'avoir de nouvelles expériences parentales et de consolider le lien parent/enfant.

Des rencontres avec la psychologue peuvent également être proposées. Votre présence est indispensable lors des temps prévus pour la réalisation du PPE et des renouvellements.

Partenariats

Parce que nous ne sommes pas seuls à vous accompagner, vous et votre enfant, nous travaillons en collaboration avec votre puéricultrice de PMI, votre assistante sociale. D'autres services peuvent être approchés en réponse aux besoins repérés: le CAMSP, la PIJ.

Cela se fait en transparence avec vous. Vous êtes informés en premier lieu car vous êtes nos premiers partenaires.

Soyez assurés que toute transmission se fait sous couvert du secret partagé, c'est à dire que seuls les éléments indispensables et permettant d'apporter un éclairage utile sont transmis.

LES QUESTIONS PRATIQUES

Absence

Il vous est demandé de nous joindre pour toute absence de votre enfant en appelant au : **07 82 79 19 57**

Régime alimentaire

Vous et votre enfant pouvez disposer d'un régime particulier à votre demande. N'hésitez pas à en faire part au chef de service lors de son admission. Il vous expliquera ce qu'il est possible de mettre en place. N'oubliez pas de nous informer de toute allergie ou intolérance à prendre en compte.

Les bijoux

Il est préférable que votre enfant ne porte pas de bijoux lors de son accueil : boucles d'oreilles, bracelet ou autre. Si vous souhaitez cependant lui les laisser, l'établissement ne pourra être considéré responsable en cas de perte. Merci de votre compréhension.

Administration des médicaments

Si votre enfant nécessite l'administration de médicaments en journée, il est fortement recommandé d'avoir la prescription médicale avec vous. C'est le parent présent qui veillera à l'administration du médicament.

Couches et vêtements de rechange

Il vous est demandé d'apporter les couches et vêtements de rechange nécessaires aux besoins de votre enfant. Nous vous remercions d'y être vigilant.

Facture mensuelle

Le prix de journée à l'Accueil de Jour Parent Jeune Enfant est en partie subventionné par la CeA. La contribution de chaque famille est définie au début de l'accueil. Une facture est établie tous les mois et remise par l'équipe à chaque famille.

Pour régler cette facture :

Vous remettez l'argent à une professionnelle de l'équipe qui transmettra au service comptabilité. Dans ce cas, la professionnelle à qui vous confiez l'argent vous donnera un coupon qui permettra de garder une trace de cet échange.

Dans tous les cas, une attestation vous sera retournée dès l'enregistrement du paiement.

PERSONNE QUALIFIÉE

La Personne Qualifiée a pour missions d'aider à faire valoir les droits de l'utilisateur ou de son représentant légal dans leurs rapports avec l'institution, de prodiguer des conseils aux usagers et de les orienter dans leurs démarches.

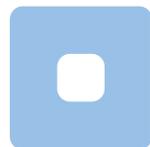
Selon le Code de l'Action Sociale et des Familles : « Toute personne prise en charge par un établissement ou un service social ou médico-social ou son représentant légal peut faire appel, en vue de l'aider à faire valoir ses droits, à une Personne Qualifiée qu'elle choisit sur une liste établie conjointement par le représentant de l'Etat dans le département, le directeur général de l'Agence Régionale de Santé et le président du Conseil Général.

La Personne Qualifiée rend compte de ses interventions aux autorités chargées du contrôle des établissements et service concernés, à l'intéressé ou à son représentant légal dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat. »

Il existe ainsi une personne qualifiée pour représenter les adultes et les enfants handicapés et une personne qualifiée pour représenter les enfants et les personnes en situation d'exclusion sociale.

Vous trouverez ci-dessous le lien permettant d'avoir accès à la liste à jour des personnes nommées :

[liste des personnes qualifiées.pdf-haut-rhin.fr](#)



POUR NOUS CONTACTER

Pour nous joindre : **03 89 27 04 01**

demander le Pôle Petite Enfance

POUR ARRIVER JUSQU'A NOUS

Adresse : association Résonance

Maison des Services 2 rue Jean Matter - 68140 MUNSTER



